

**UN NOUVEAU  
PLAN STRATÉGIQUE  
EST ACTUELLEMENT  
EN PRODUCTION !**

# **PLAN STRATÉGIQUE**

2018-2021

ON

LA  
VIE!



## MOT DU MAIRE

**Ce premier exercice de planification stratégique, dont le résultat est résumé dans ce document, est déterminant pour la Ville de Mirabel. C'est le fruit de consultations et de réflexions de nombreuses personnes qui ont à cœur la qualité de vie des Mirabellois, et la préoccupation de ce que nous laisserons aux générations futures.**

La mission, tout comme les énoncés de visions retenus, reflètent l'idéal que nous souhaitons atteindre pour répondre aux besoins diversifiés des citoyens, tout en tenant compte des enjeux et contraintes en matière d'aménagement du territoire et en développement économique.

Nous voulons bâtir un milieu de vie de qualité où on M y vivre, y habiter, y travailler et y investir...

Pour l'ensemble des élus dont moi-même, ce plan stratégique devient la base de notre engagement pour orienter nos décisions au cours des prochaines années, mais cela nécessite aussi une participation collective de tous les intervenants impliqués afin qu'ensemble nous réalisons le tout avec succès.

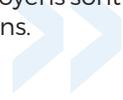
Jean Bouchard  
Maire





## LA MISSION

Accueillante, dynamique et diversifiée, Mirabel se démarque par son milieu de vie de qualité où la cohabitation, le développement durable et les services aux citoyens sont au cœur de nos décisions et de nos actions.



# POURQUOI LA VILLE DE MIRABEL SE DOTE D'UN PLAN STRATÉGIQUE ?

Une planification stratégique est un processus qui permet de réfléchir collectivement aux enjeux de développement du territoire afin que celui-ci soit cohérent et harmonieux, tout en tenant compte des enjeux environnementaux, agricoles, économiques et de transport.

Cet exercice permet de définir un but commun ainsi que les moyens à mettre en place pour assurer la pérennité de la qualité de vie des citoyens et le développement socioéconomique durable de la Ville de Mirabel.

# ÉNONCÉ DE GOUVERNANCE

(CONSEIL MUNICIPAL)

**Assurer la qualité de vie, la prospérité ainsi que la croissance harmonieuse de Mirabel.**

**Assurer** l'efficience de notre organisation municipale

**Répondre aux besoins** des générations actuelles sans compromettre ceux des générations futures



**Assurer** la prospérité sociale et économique de notre ville

**Planifier** un milieu de vie harmonisé qui répond aux besoins diversifiés

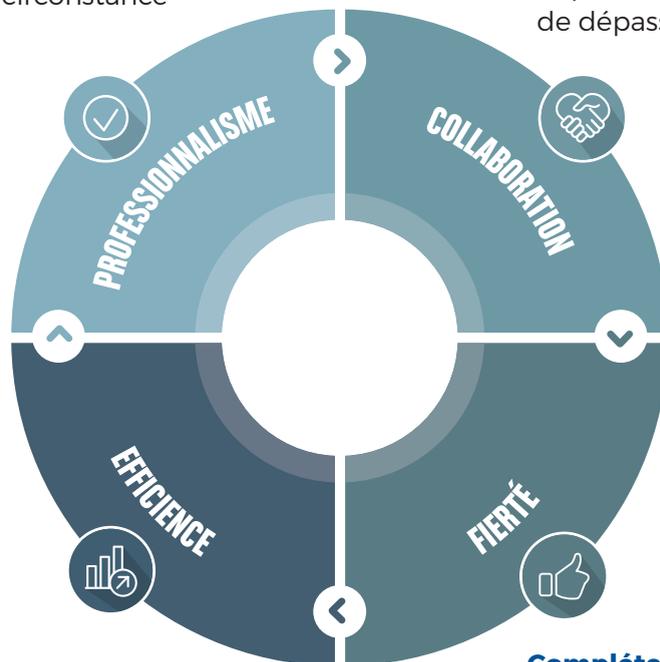
# ÉNONCÉ D'INTENDANCE

(FONCTION PUBLIQUE)

**Donner le meilleur de soi en contribuant avec fierté  
à l'efficacité des services et au rayonnement  
de l'image de Mirabel.**

**Faire preuve de rigueur**  
et de la plus grande intégrité  
en toute circonstance

**S'impliquer** personnellement  
avec mes collègues  
et partenaires afin  
de dépasser les attentes



**Contribuer** à l'amélioration  
continue et à la performance  
de nos opérations

**Compléter** chaque tâche  
en visant l'excellence

# QUELS SONT LES GRANDS ENJEUX DE MIRABEL CONSIDÉRÉS AU COURS DU PROCESSUS?

- Ⓜ L'étendue du territoire;
- Ⓜ La forte croissance démographique;
- Ⓜ Les nouvelles normes de densité de population par hectare;
- Ⓜ La cohabitation du milieu urbain et du milieu agricole;
- Ⓜ Le maintien des milieux naturels;
- Ⓜ La congestion routière;
- Ⓜ La qualité de vie des citoyens;
- Ⓜ La capacité de desserte en services municipaux.

## LES 4 AXES DU PLAN STRATÉGIQUE



L'AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE



LE DÉVELOPPEMENT  
SOCIAL ET ÉCONOMIQUE



LES INFRASTRUCTURES  
ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



LE DÉVELOPPEMENT  
ORGANISATIONNEL



VILLE DE  
**MIRABEL**  
GARAGE MUNICIPAL

4

5

6



# L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

## OBJECTIF

Planifier un milieu de vie harmonisé qui répond à des besoins diversifiés.

## ORIENTATIONS

**Élaborer** une stratégie pour la gestion de la densité moyenne par hectare afin de respecter les objectifs et de ne pas compromettre le développement futur.

**Planifier** les projets selon une analyse globale des impacts et non dans une simple perspective locale.

**Favoriser** pour les nouveaux développements résidentiels, des projets innovants, axés sur l'environnement et la qualité de vie.

**Planifier** et autoriser les nouveaux projets, lorsque l'accessibilité et la sécurité sont dûment adaptées.



# LES INFRASTRUCTURES ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

## OBJECTIF

Répondre aux besoins des générations actuelles, sans compromettre ceux des générations futures.

## ORIENTATIONS

**Actualiser** les plans directeurs d'infrastructures afin de mieux identifier les critères de sélection et de priorisation des projets et de mise aux normes.

**Poursuivre** la recherche en sources d'eau et planifier des installations de pompage et de traitement de ces eaux afin de répondre aux besoins futurs.

**Élaborer** les options de desserte en eau potable et en traitement des eaux usées pour faire face aux besoins futurs de développements à forte densité.

**Déterminer** les moyens raisonnables et novateurs afin de poursuivre le développement en minimisant les impacts sur les milieux naturels.

**Maintenir** le taux global de superficie en milieu naturel à 25% de notre territoire.





# LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

## OBJECTIF

Assurer la prospérité sociale et économique de notre ville.

## ORIENTATIONS

**Actualiser** le plan directeur pour la planification de l'équipement collectif et des parcs.

**Assurer** la pérennité de nos organismes pour la mise en place de stratégies de valorisation, de rétention et de renouvellement des bénévoles.

**Favoriser** une approche novatrice dans l'actualisation et la conception des activités.

**Être sélectif** et favoriser les industries de haute technologie.

**Amener** un centre de recherches en aéronautique ou aérospatial, dans la zone aéroportuaire.

**Faire rayonner** davantage Mirabel auprès des investisseurs.

**Développer** et faire reconnaître davantage la zone aéroportuaire comme pôle économique majeur sur le plan régional.

**Demeurer** vigilant à l'égard de nos terres agricoles.

**Favoriser**, pour le secteur agricole, des projets de transformation agro-alimentaire (autre que le cannabis).

**Maintenir** un taux de taxation concurrentiel.



# LE DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL

## OBJECTIF

Assurer l'efficacité de notre organisation municipale.

## ORIENTATIONS

**Bonifier** la qualité des services aux citoyens (requêtes, services en ligne ou de proximité).

**Positionner** la Ville de Mirabel comme un employeur de premier choix, dans le contexte de pénurie de main-d'œuvre.

**Accroître** le rayonnement de Mirabel.

**Être** une organisation efficace.

**Développer** un sentiment de sécurité pour les familles.





LES RÉSULTATS  
PASSENT PAR L'ACTION



PLAN  
D'ACTION  
2018-2021

# L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



**OBJECTIF:** Planifier un milieu de vie harmonisé qui répond à des besoins diversifiés.

	2018	2019	2020	2021
<b>1. Élaborer une stratégie pour la gestion de la densité moyenne par hectare afin de respecter les objectifs et de ne pas handicaper le développement futur.</b>				
1.1 Obtenir une entente avec la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) pour avoir plus de flexibilité afin de tenir compte de certaines réalités sur le territoire.	✓			
<b>2. Planifier les projets selon une analyse globale des impacts et non dans une simple perspective locale.</b>	✓			
2.1 Élaborer une grille spécifique aux normes et outils de planification urbanistique afin d'évaluer la conformité de chaque projet avant leur présentation au conseil.				
2.2 Planifier un Plan d'aménagement d'ensemble (PAE) pour le secteur du golf de Saint-Janvier.		✓		
2.3 Améliorer la desserte en transport collectif.			✓	
2.4 Mettre en valeur le Plan de développement de la zone agricole (PDZA).		✓	✓	✓
2.5 Planifier un Programme particulier d'urbanisme (PPU) pour le secteur de la gare.	✓	✓		
<b>3. Favoriser pour les nouveaux développements résidentiels des projets innovants axés sur l'environnement et la qualité de vie.</b>	✓	✓		
3.1 Prolonger le réseau cyclable chaque année.	✓	✓	✓	✓
3.2 Favoriser des projets améliorant la gestion des eaux pluviales.			✓	✓
3.3 Favoriser les initiatives réduisant les îlots de chaleur.			✓	✓
<b>4. Planifier et autoriser les nouveaux projets lorsque l'accessibilité et la sécurité sont dûment adaptées.</b>		✓		
4.1 Faire pression pour le prolongement de l'autoroute 13 (incluant une voie réservée pour le transport collectif).	✓		✓	✓
4.2 Procéder à l'implantation d'une gare dans le secteur de Saint-Janvier. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Début des plans et devis;</li> <li>• Réfection de la rue Victor;</li> <li>• Construction d'un nouveau lien entre les rues Charles et Victor;</li> <li>• Mise en route de la gare.</li> </ul>	✓	✓	✓	
4.3 Faire des représentations pour le prolongement du Réseau express métropolitain (REM) de Deux-Montagnes à Mirabel.	✓	✓	✓	✓
4.4 Adopter des mesures pour réduire la vitesse dans les rues résidentielles.	✓	✓	✓	✓
4.5 Évaluer la faisabilité d'une voie de contournement dans le secteur de Saint-Augustin.	✓	✓		
4.6 Planifier une étude d'accessibilité avant un développement.		✓	✓	✓



# LES INFRASTRUCTURES ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

**OBJECTIF :** Répondre aux besoins des générations actuelles, sans compromettre ceux des générations futures.

	2018	2019	2020	2021
<b>1. Actualiser les différents plans directeurs d'infrastructures afin de mieux identifier les critères de sélection et de priorisation des projets et maintenir la mise aux normes des infrastructures existantes.</b>				
1.1 Revitaliser le boulevard du Curé-Labelle.		✓	✓	✓
1.2 Réaménager la rue Saint-Simon et la route Sir-Wilfrid-Laurier (158).		✓	✓	
1.3 Construire un carrefour giratoire à l'intersection de la rue Charles et de la montée Sainte-Marianne.			✓	
1.4 Planifier un virage à droite sur le chemin de la Côte Nord vers la montée Ste-Marianne.		✓		
<b>2. Afin de pallier les besoins à venir en matière d'eau, la Ville de Mirabel doit poursuivre sa recherche de sources d'eau et planifier rapidement des installations de pompage et de traitement de ces eaux de puits à construire.</b>				
2.1 Déposer une analyse des options avec recommandations visant l'autonomie de Mirabel en production d'eau potable.		✓	✓	✓
<b>3. Élaborer les options de desserte en eau potable et en traitement des eaux usées afin de répondre aux besoins futurs, incluant les futurs développements à forte densité.</b>		✓		
3.1 Évaluer concrètement les besoins et les coûts en lien avec les différents secteurs importants qu'il reste à développer.		✓		
<b>4. Déterminer les moyens raisonnables et novateurs afin de poursuivre le développement en minimisant les impacts sur les milieux naturels.</b>		✓		
4.1 Être à l'affût des meilleures pratiques.		✓	✓	✓
4.2 Envisager des exigences en infrastructures vertes pour les nouveaux développements importants.		✓	✓	✓
<b>5. Maintenir le taux global de la superficie attribuée aux milieux naturels à 25 % de notre territoire.</b>		✓	✓	✓
5.1 Reboisement des nouveaux quartiers.		✓	✓	✓
5.2 Protéger davantage les boisés.		✓	✓	✓
<b>6. Encourager les initiatives écoresponsables.</b>		✓	✓	✓
6.1 Planifier une usine de compostage régional.			✓	
6.2 Adopter des mesures pour favoriser un virage électrique.		✓	✓	
6.3 Contrôler davantage le respect des bandes riveraines.		✓	✓	✓
6.4 Accroître la diffusion et la visibilité des initiatives mises en place en matière de protection de l'environnement.		✓	✓	✓
6.5 Encourager les initiatives innovantes pour la récupération et la valorisation des matières résiduelles.		✓	✓	✓

# LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE



**OBJECTIF:** Assurer la prospérité sociale et économique de notre ville.

	2018	2019	2020	2021
<b>1. Actualiser le plan directeur pour la planification de l'équipement collectif et des parcs.</b>				
1.1 Clarifier les standards de superficie et d'équipement selon les distances et la population.		✓		
1.2 Planifier et construire un centre aquatique.		✓	✓	
1.3 Construire une nouvelle glace qui servira aussi d'amphithéâtre.	✓	✓	✓	
1.4 Évaluer le besoin d'un centre pour aînés actifs.			✓	
<b>2. Assurer la pérennité de nos organismes par la mise en place de stratégies de valorisation, de rétention et de renouvellement des bénévoles.</b>				
2.1 Leur accorder suffisamment de support pour leur fonctionnement.	✓	✓	✓	✓
2.2 Faire des campagnes de recrutement de bénévoles.		✓		
2.3 Développer leur fierté et leur sentiment d'appartenance à la communauté.		✓	✓	✓
<b>3. Favoriser une approche novatrice dans l'actualisation et la conception des activités.</b>				
3.1 Être à l'écoute des besoins et à l'affût des tendances.		✓	✓	✓
3.2 Développer un marché de Noël.		✓		
3.3 Diffuser davantage la politique municipale sur le sport et l'activité physique qui confirme l'intention de la Ville de favoriser un milieu de vie axé sur la santé active de ses citoyens.		✓	✓	✓
3.4 Élaborer une politique culturelle.			✓	
<b>4. Être sélectif et favoriser les industries de haute technologie.</b>				
4.1 Acquérir des terrains pour le développement industriel.		✓	✓	



# LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE (SUITE)

**OBJECTIF :** Assurer la prospérité sociale et économique de notre ville.

	2018	2019	2020	2021
<b>5. Amener un centre de recherche en aéronautique ou aérospatial dans la zone aéroportuaire.</b>				
5.1 Faire des représentations et un plan marketing pour susciter l'intérêt.		✓	✓	
<b>6. Faire rayonner davantage Mirabel auprès des investisseurs.</b>				
6.1 Actualiser les documents promotionnels.	✓			
6.2 Monter et diffuser des vidéos promotionnelles sur l'intérêt d'habiter et d'investir à Mirabel.	✓	✓	✓	
<b>7. Développer et faire reconnaître davantage la zone aéroportuaire comme pôle économique majeur au niveau régional.</b>				
7.1 Lobby et promotions ciblées.		✓	✓	
<b>8. Demeurer vigilant à l'égard de nos terres agricoles.</b>				
8.1 Tenir des statistiques sur les transactions d'acheteurs à l'étranger.		✓	✓	
8.2 Identifier nos moyens d'interventions.		✓		
8.3 Établir une collaboration avec l'Union des producteurs agricoles locale .		✓	✓	✓
<b>9. Élaborer un plan directeur spécifique au développement du secteur agricole qui comprendrait un volet visant des projets de transformation agro-alimentaire.</b>				
9.1 Favoriser l'industrie de transformation agricole (autre que le cannabis).		✓	✓	
<b>10. Maintenir un taux de taxation concurrentiel.</b>				
10.1 Contrôle serré des dépenses.	✓	✓	✓	✓
10.2 Développer de nouvelles sources de revenus en fonction des nouveaux pouvoirs de tarification.			✓	✓

# LE DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL



**OBJECTIF:** Assurer la prospérité sociale et économique de notre ville.

	2018	2019	2020	2021
<b>1. Bonifier la qualité des services aux citoyens (requêtes, services en ligne ou de proximité).</b>				
1.1 Améliorer la réception et le traitement des requêtes.		✓		
1.2 Implanter une plateforme en ligne pour les citoyens.		✓		
1.3 Refonte de notre site web.		✓		
1.4 Améliorer l'Internet haute vitesse pour les zones mal desservies.		✓	✓	✓
1.5 Planifier une web diffusion des assemblées publiques.			✓	
<b>2. Dans le contexte de pénurie de main-d'œuvre, la Ville de Mirabel doit se positionner comme un employeur de premier choix.</b>				
2.1 Évaluation des besoins en ressources humaines des différents services.	✓	✓		
2.2 Planifier et procéder à l'agrandissement de l'hôtel de ville.		✓	✓	✓
2.3 Évaluer les besoins d'une nouvelle caserne.		✓		
2.4 Adopter une politique pour favoriser l'insertion sociale des personnes « différentes ».			✓	
<b>3. Accroître le rayonnement de Mirabel.</b>				
3.1 Bonifier les outils de communications.	✓	✓	✓	
3.2 Élaborer un plan directeur .		✓		
3.3 Planifier des projets en vue des célébrations du 50 <sup>e</sup> anniversaire.		✓	✓	
<b>4. Être une organisation efficiente.</b>				
4.1 Mettre en place une base de données qui favorise le partage d'information.	✓	✓		
<b>5. Développer un sentiment de sécurité pour les familles.</b>				
5.1 Éclairer davantage notre réseau routier.	✓	✓	✓	✓
5.2 Rapprocher les policiers des citoyens.	✓	✓	✓	✓



ON

Y VIVRE.  
Y HABITER.  
Y TRAVAILLER.  
Y INVESTIR.